

OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le plan d'aménagement forestier a deux objectifs:

- permettre au producteur forestier de bien mettre son boisé en valeur en le lui faisant mieux connaître et en l'aidant à mieux planifier ses travaux forestiers (le respect du plan d'aménagement forestier est essentiel pour l'obtention d'un remboursement de taxes).
- permettre à l'agence de protéger les investissements dans les forêts privées en planifiant et en rationalisant la mise en valeur des boisés

1- LOCALISATION DE LA SUPERFICIE A VOCATION FORESTIÈRE

Propriété numéro : 01 # PAF : 1731404161011
No. de producteur forestier:
Municipalité régionale de comté (MRC): L'ÉRABLE Code: 320
Municipalité : ST-FERDINAND Code: 32013
Cadastre: HALIFAX Code: 1004
Rang: UN Code: 01

Unité d'évaluation	No. du lot	Zone	Superficie totale	Superficie à vocation forestière	OGC
1402-05-1782	29	V: vert	19.8	18.5	O
1402-05-1782	30	V: vert	19.9	17.5	O
			39.7	36.0	

2-OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE FORESTIER

- Production forestière Protection de la faune
 Production d'arbre de Noël Utilisation à des fins récréatives
 Acériculture

Remarques:

Augmenter le potentiel ligneux de son boisé en y pratiquant des coupes favorisant l'accroissement de ses arbres.
Faire des travaux d'amélioration d'érablière dans le but d'exploiter celle-ci pour la production de sirop d'érable.
Améliorer les conditions du terrain en établissant un réseau de drainage favorisant l'écoulement des eaux de surface.
Réaliser des travaux d'aménagement à des fins récréatives.

OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le plan d'aménagement forestier a deux objectifs:

- permettre au producteur forestier de bien mettre son boisé en valeur en le lui faisant mieux connaître et en l'aidant à mieux planifier ses travaux forestiers (le respect du plan d'aménagement forestier est essentiel pour l'obtention d'un remboursement de taxes).
- permettre à l'agence de protéger les investissements dans les forêts privées en planifiant et en rationalisant la mise en valeur des boisés

1- LOCALISATION DE LA SUPERFICIE A VOCATION FORESTIÈRE

Propriété numéro : 02 # PAF : 1731404161011
No. de producteur forestier:
Municipalité régionale de comté (MRC): L'ÉRABLE Code: 320
Municipalité : ST-FERDINAND Code: 32013
Cadastre: HALIFAX Code: 1004
Rang: DEUX Code: 02

Unité d'évaluation	No. du lot	Zone	Superficie totale	Superficie à vocation forestière	OGC
1402-05-1782	59	V : vert	24.7	24.7	0
			24.7	24.7	

2-OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE FORESTIER

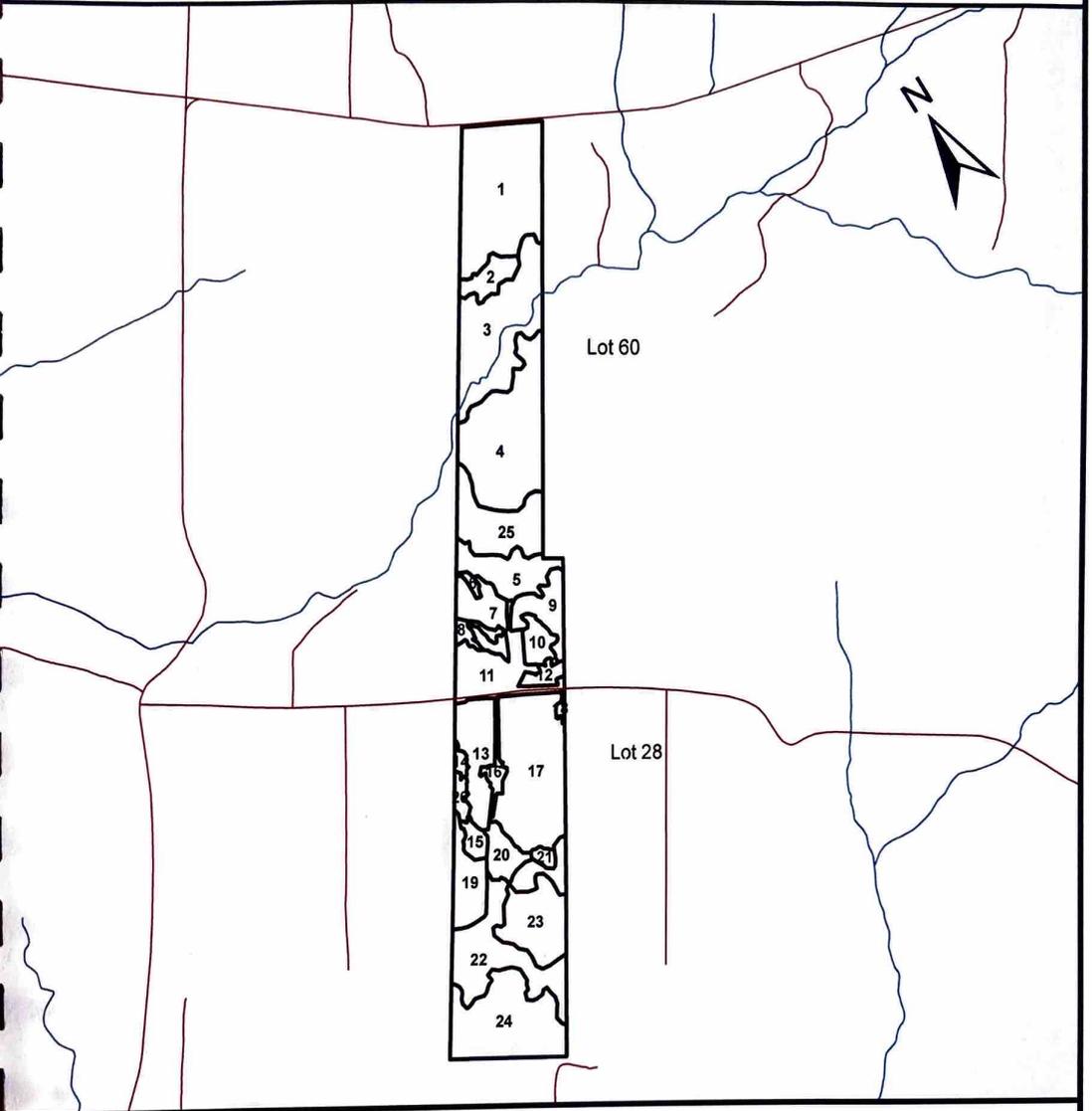
- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Production forestière | <input type="checkbox"/> Protection de la faune |
| <input type="checkbox"/> Production d'arbre de Noël | <input type="checkbox"/> Utilisation à des fins récréatives |
| <input checked="" type="checkbox"/> Acériculture | |

Remarques:

Description de la forêt / cartographie

No. de producteur forestier: _____ Propriété no. : _____

Carte forestière



Numéro de la carte forestière: 21 L/4 S-E

Numéro de la photo aérienne: Q97 125 #79

Échelle 1/15 000

Zone sensible	
Affectation du territoire	
<input type="checkbox"/> Urbain <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Forestière <input checked="" type="checkbox"/> Agro-Forestière	
Zone à protéger	
<input checked="" type="checkbox"/> Lac <input type="checkbox"/> Cours d'eau <input type="checkbox"/> Ravage <input type="checkbox"/> Autre Habitat	
Contraintes naturelles	
<input type="checkbox"/> _____ <input checked="" type="checkbox"/> Aucune	

Description de la forêt / cartographie

No. de producteur forestier: _____ Propriété no. : _____

Carte forestière



Numéro de la carte forestière: 21 L/4 S-E

Numéro de la photo aérienne: Q97 125 #79

Échelle 1/15 000

Zone sensible

Affectation du territoire

Urbain Agricole Forestière Agro-Forestière

Zone à protéger

Lac Cours d'eau Ravage Autre Habitat

Contraintes naturelles

_____ Aucune

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier:

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans)
001	Plantation 1995	EPB/ / / / /	7.4	B	6 à 10	20
002	Mélangé	SAB/PET/ERR/ / /	1.0	B	13	40
003	Mélangé	ERR/SAB/PET / /	5.9	B	6 à 16	20 à 50
004	Erablière	ERS/BOJ/ / / /	6.8	B	6 à 18	20 à 90
005	Feuillu intolérant à résineux	ERR/EPB/PET/BOG/BOJ	2.3	C	9	20
006	Plantation d'épinette noire	EPN/ / / / /	0.2	D	6	20
007	Plantation	EPB/EPN/ / / /	1.8	A	6	20
008	Plantation d'épinette noire	EPN/ / / / /	0.5	C	5	20
009	Plantation d'épinette blanche	EPB/HAR/ / / /	1.7	B	6	20
010	Friche à épinette blanche	EPB/HAR/ / / /	0.9	D	3 à 6	20

Source:



photographie aérienne



carte forestière régionale

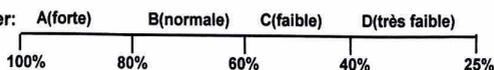


vérification sur le terrain



inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier:



Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
 Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
 Volume: 1 m3 app. = 0.28 cordes 4' (cd)
 1 m3 app./ha = 0.11 cd/ac

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier:

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans)
011	Habitation + <i>CHAMP</i>	HAR/ / / / /	3.0			
012	Plantation d'épinette blanche	EPB/ / / / /	0.5	A	8	20
013	Plantation d'épinette blanche	EPB/ / / / /	2.7	A	8	20
014	Mélangé	EPB/MEL/BOP/ERR/	0.2	D	3 à 8	20
015	Pessière	EPB/SAB/ / / /	0.6	A	15	40
016	Friche herbacée	/ / / / /	0.6			
017	Plantation d'épinette blanche <i>1998</i>	EPB/ / / / /	7.1	A	8	20
018	Friche herbacée	/ / / / /	0.1			
019	Sapinière	EPB/SAB/THO/BOG/	1.9	B	16	40
020	Sapinière	SAB/EPB/ / / /	1.1	B	5 à 10	20 à 30

Source:



photographie aérienne



carte forestière régionale

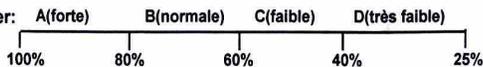


vérification sur le terrain



inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier:



Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
 Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
 Volume: 1 m3 app. = 0.28 cordes 4' (cd)
 1 m3 app./ha = 0.11 cd/ac

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier:

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans)
021	Sapinière	SAB/EPB/ / / /	0.3	B	6 à 11	20 à 40
022	Mélangé	ERR/EPB/SAB/PET/BOJ	5.5	B	10 à 15	20 à 50
023	Sapinière	EPB/SAB/EPR/ / /	3.2	A	15	50
024	Erablière résineuse	ERS/ERR/FRA/BOJ/SAB CET	5.5	A	10	30
025	Erablière résineuse	ERS/BOJ/SAB/ / /	3.2	A	6	20
026	Pessière à sapin	EPB/SAB/ / / /	0.4	C	6	20

Source:



photographie
aérienne



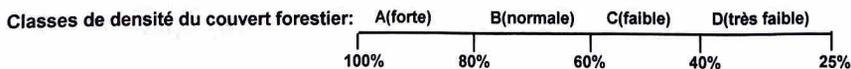
carte forestière
régionale



vérification sur le
terrain



inventaire
forestier



Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
 Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
 Volume: 1 m3 app. = 0.28 cordes 4' (cd)
 1 m3 app./ha = 0.11 cd/ac

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

No. du producteur forestier:

Propriété no.: 01

No.peup	Type de peuplement	Travaux	Superf.	Priorité
001	Plantation	Une coupe d'éclaircie commerciale avec martelage des arbres dans un peuplement résineux.	7.4	1C
003	Mélangé	Une coupe d'assainissement de votre peuplement en prélevant les arbres malades ou chançrés.	5.9	1C
004	Erabliere	Coupe d' éclaircie acérico-forestier dans une érablière.	6.8	2C
007	Plantation	Une coupe d'éclaircie commerciale avec martelage des arbres dans un peuplement résineux.	1.8	2L
009	Plantation d'épinette blanche	Une coupe d'éclaircie commerciale avec martelage des arbres dans un peuplement résineux.	1.5	2L
012	Plantation d'épinette blanche	Une coupe d'éclaircie commerciale avec martelage des arbres dans un peuplement résineux.	0.5	2C
013	Plantation d'épinette blanche	Une coupe d'éclaircie commerciale avec martelage des arbres dans un peuplement résineux.	2.6	2C
015	Pessiere	Une coupe progressive d'ensemencement consiste à récolter 40 % du volume de bois présent afin de favoriser l'installation de la régénération naturelle.	0.6	2C
017	Plantation d'épinette blanche			

Notes : - Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux

Priorité : 1- TRES 2- ASSEZ 3- PEU

Temps de réalisation : C : 0 À 5 ANS L : 5 À 10 ANS

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

No. du producteur forestier:

Propriété no.: 01

No.peup	Type de peuplement	Travaux	Superf.	Priorité
		Une coupe d'éclaircie commerciale avec martelage des arbres dans un peuplement résineux.	7.1	1L
019	Sapinière			
		Une coupe d'assainissement de votre peuplement en prélevant les arbres malades ou chançrés.	1.7	3C
020	Sapinière			
		Une coupe d'éclaircie réalisé dans un peuplement dense où l'on récupère un petit volume de bois tout en dégageant les tiges au 2 mètres.	1.1	1C
022	Mélangé			
		Une coupe d'assainissement de votre peuplement en prélevant les arbres malades ou chançrés.	5.5	3C
023	Sapinière			
		Une coupe progressive d'ensemencement consiste à récolter 40 % du volume de bois présent afin de favoriser l'installation de la régénération naturelle.	3.2	1C
024	Erablière résineuse			
		Une coupe d'éclaircie commerciale avec martelage des arbres dans un peuplement feuillu.	3.5	3C
025	Erablière résineuse			
		Une coupe d'éclaircie commerciale avec martelage des arbres dans un peuplement feuillu.	3.0	2C
026	Pessière à sapin			
		Une coupe d'éclaircie commerciale avec martelage des arbres dans un peuplement résineux.	0.4	2L

Notes: - Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux

Priorité : 1- TRES

2- ASSEZ

3- PEU

Temps de réalisation :

C : 0 À 5 ANS

L : 5 À 10 ANS